



PROGRAMME DE FORMATION

CACES®R489 catégories 1A-1B-3-5-6

Chariots Automoteurs de manutention à conducteur porté

Initial ou Recyclage. Durée selon nombre de catégories et expérience du participant : 14h, 21h, 28h ou 35h, soit de 2 à 5 jours
En INTER chez notre partenaire.

Public visé

Toute personne amenée à utiliser les engins de manutention à conducteur porté des catégories ci-dessus.

Prérequis

- Être âgé(e) de 18 ans au moins
- Maîtriser la langue française et les opérations de calcul de base
- Être reconnu(e) physiquement apte par la médecine du travail

Objectifs pédagogiques

- Être capable de mettre en œuvre les connaissances nécessaires à l'utilisation des chariots automoteurs à conducteur porté en circulation et en manœuvres conformément aux dispositions de la recommandation R489.

Contenu de la formation

Accueil des stagiaires, présentation du programme et des objectifs de la formation

Situer le rôle des instances et répertorier les obligations qu'impose le respect de la réglementation

- Les conditions requises pour utiliser un chariot automoteur à conducteur porté.
- Les différentes instances et organismes de prévention.
- La responsabilité pénale pouvant être engagée en cas d'accident mettant en jeu la sécurité du conducteur et/ou celle d'autrui.
- Les conditions de circulation, en entreprise et/ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires.
- Les cas dans lesquels le conducteur peut se retirer d'une situation de travail dont il pense qu'elle présente un danger grave et imminent pour lui-même et/ou pour des tiers.

Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance du ressort de l'utilisateur.

- Les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles ; en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Les principaux éléments de l'ensemble élévateur, du circuit hydraulique et du système fournissant l'énergie de traction ainsi que les organes de service et de sécurité.
- Les vérifications et les opérations de maintenance du ressort du conducteur de chariot.
- Les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.

Expliciter et justifier les mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot

- Les principaux facteurs d'accidents pouvant se produire lors de l'utilisation d'un chariot.
- La signification des différents pictogrammes et des panneaux de signalisation routière.
- Les différents pictogrammes des produits dangereux, de manutention et de sécurité.
- Les interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes

Évaluation formative de la partie théorique correction collective

Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur

- Les opérations et vérifications de prise et de fin de poste.
- Les opérations de maintenance du ressort du conducteur.
- Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.
- L'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Conditions de la manutention à partir de la plaque de charge du chariot et des caractéristiques de la charge.
- Circulation en sécurité avec un chariot.
- Arrêt du chariot en sécurité.

Et suivant la catégorie de chariot :

- La prise et la dépose d'une charge au sol.
- Le gerbage et dégerbage en pile.
- La mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
- Le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai.
- Le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque.
- La prise, la dépose et le transport d'une charge longue et d'une charge volumineuse

Jour du test. Évaluation des connaissances théoriques et pratiques en vue d'obtenir le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité d'un chariot automoteur à conducteur porté). 7 heures

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Salles de formation, livrets d'apprentissage, supports vidéo, chariots des catégories concernées, entrepôt et équipement conformes aux exigences de la recommandation R489.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques - Mises en situation

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Outils d'évaluation des connaissances et compétences acquises : exercices d'application, évaluation formative de la partie théorique
- En fin de formation : examen comprenant un QCM et des opérations pratiques avec le(s) chariot(s)

Sous réserve de réussite aux évaluations, délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) des engins de manutention de la ou des catégories correspondantes conformément à la recommandation R489, valable 5 ans.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financiable auprès de votre OPCO, compte CPF, France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.